LA FETE NATIONALE

RUTLAND

Les dépêches ayant déjà donné quelques renseignements sur les travaux de la Convention, nous faisons un résumé aussi succinct que possible.

Les élections qui ont été faites à l'unanimité ont donné les résultats suivants ;

1er vice-président, M. le Dr Martel, M. P. P. ; 2e vice-président, M. le Dr Métivier ; Secrétaire Archiviste, M. Benjamin Lanthier, rédacteur-propriétaire du *National* de Plattsburg ; 2e Sec. Arch., M. Ephrem R. Dufresne, ancien éditeur propriétaire du *Journal de Trois Rivières* et maintenant rédacteur du *Canadien*, de Saint-Paul Minnesota.

Messieurs Aug. Cyr et M. Monet furent élus sergents d'armes.

Liste des délégués à la Convention générale des Canadiens-Français des Etats-Unis, tenue à Rutland, les 22, 23 et 24 juin.

DÉLÉGUÉS EX-OFFICIO

MM les abbes J M Gelot, Rutland, Vt ; F X Chagnon, Champlain, N Y ; J T Sheehan, Ware, Mass ; Ant Lamy, Three-Rivers, Mass ; A C Notebaert, Rochester, N Y ; J Brouillette, Worcester, Mass ; Maurice Melone, N Y ; E Pelletier, Chicopee Falls, Mass ; F H C Davignon, Suncooks, N Y ; Joseph Ethier, Whitehall, N Y ; Jos Auger, Oswego, N Y ; Jos Charette, Troy, N Y.

MEMBRES DE LA PRESSE

ETATS-UNIS

E R Dufresne, du *Canadien* de Saint-Paul, Minn ; Dr V Saint-Germain, du *Patriote*, ne Bay City, Mich ; Benjamin Lanthier, du *National*, de Plattsburg, N Y ; Emile H Tardivel, du *Messager*, Lewiston, Me ; Gabriel Marchand, *Ralliement*, Holyoke, Mass ; J M Authier, *La Patrie*, Troy, N Y ; Adolphe Ménard, *Saint Jean-Baptiste*, Northampton, Mass : Dr Marc Fontaine, *Guide du Peuple*, Spencer, Mass ; Alexandre Belisle, jr, *Travailleur*, Worcester, Mass : Adélard Archambault, *Défenseur*, Holyokes, Mass.

CONNECTICUT

Grovenorsdale, Société Saint-Jean-Baptiste, D L P Lamoureux ; Putnam : Hector Duvert, Dr O M LaRue ; Willimantic : Congrégation, J N Archambault, A D David.

MAINE

Lewiston : l'honorable Dr J Martel, Congrégation Saint-Pierre, club Cremazie.

MASSACHUSETTS

Holyoke : Didace Sainte-Marie, Pierre Bonvouloir, M. M. Métivier, Société Saint Jean-Baptiste ; Gabriel Marchand, Frank Monat, Ophir Genest, Paroisse Canadienne ; L. S. Paquette, J. L. Potvin, J. B. Laroche, L'Union-Canadienne ; Chicopee Falls : M. l'abbé Evariste Pelletier, Dr F X Drouin, J. N. Lamoureux, Société Saint Jean-Baptiste ; North Adams : Geo Gagnon, J. A. Gendron, Jacob Roy, Société Saint Sean-Baptiste ; Northampton : Adolphe Ménard, Dr L. B. Niquet, Société Saint Jean-Baptiste, l'Union des Ouvriers ; South Bridge : J. D. Blanchard, la Paroisse Canadienne-française ; Spencer : Pierre Richard, Frank Dansereau, La Paroisse Canadienne-Française ; Delphice Parent, Institut Canadien-Français ; Dr Marc Fontaine, Jos S. Richard, Société Saint Jean Baptiste ; West Warren : Dr V. Saint Germain, Société Saint Jean-Baptiste ; Worcester : Charles Lalime, Chs Chapdeleine, Paroisse Canadienne de N.-D ; Worcester : A. G. Lalime, A. Belisle, jr, Union Saint-Joseph ; Fall-River : Rémi Tremblay, ligue des patriotes ; Holyoke : Adélard Archambault, Cercle Littéraire Canadien.

MICHIGAN

Marquette : J. A. Vannier, Ass. centrale C. F. du Haut Michigan.

MINNESOTA

Saint Paul : E. R. Dufresne, Union Française.

NEW-HAMPSHIRE

Franklin Falls : P H Lachance, John Dauphinet, société Saint-Jean-Baptiste ; Great Falls : Dr L L Auger, soc. Saint-Jean-Baptiste ; Nashua ; L P Lucien, Dr W Petit, Alph Dion, Union Saint Jean-Baptiste ; Suncook : l'abbé T H C Davignon, John F Cyr, la Paroisse ; do A A E Brieu, M D, Jos Lacasse, Cercle Litteraire ; Lebanon : Jos Plamondon, Gédeon Benoit, société Saint Jean-Baptiste ; Clarmont ; Jos P Pipard, Pierre Nolin, Adolphe Boucher, l'Union Canadienne-Française.

NEW-YORK

Champlain : Dr J C Poissant, Gilbert Robert, paroisse Sainte-Marie ; do, Prof. N P de Maxens, Adolphe Major, société Saint-Jean-Baptiste ; Cohoes : J M Langlois, Arthur Hubert, paroisse Saint Joseph ; Cohoes : Thos Brouillette, J A Duclos, Cercle Montcalm ; J M Authier, John Chandler, l'Athénée Canadien ; Green Island : J M Authier, Club Napoléon ; Oswego : Major Edmond Mallet, de Washington, société Saint Jean-Baptiste ; Troy : A N Lefebvre, Chs Bissonnette, Jos Massé, société Saint Jean-Baptiste ; John Gervais, John Demers, Ferdinand Many, paroisse Saint Jean-Baptiste ; Troy : T T Chevalier, société Lafayette ; G L Manny, Club Hroquois.

Whitehall : Louis Lacasse, Ant. Prevost, société Saint Joseph ; Alexandre Ethier, Pierre Renois, la paroisse canadienne-française de Whitehall ; Frank Bellegarde, J. L. DeLorme, soc. Saint Jean-Baptiste de Whitehall. Rochester : Dr J. A. Cormier, soc. de secours mutuels de Rochester. Glen-Falls : Geo. H. Thomas, la paroisse canadienne-française de Glen-Falls.

RHODE ISLAND

Mainville : Fernando Landry, Dr C. A Dubé, Cercle Jacques-Cartier.

VERMONT

Bennington : Léon Lamarre, Edm. Lafranchise, Edouard Perreault, la paroisse canadienne-française de Bennington. Burlington ; Olivier de Varennes, John C. Bacon, A. D. Duhamel, société Saint Joseph. Brandon ; D. St-Pierre, société Lafayette. Fair-Haven ; Chas L Prunier, l'Union Canadienne ; Rutland ; Pierre Brousseau, Damase Guertin, Alex Gosselin, la paroisse Canadienne-française ; Jos Gamache, N P Sylvestre, Jos Lareau, Soc, Saint Jean-Bte ; J L Hénôt, P N Loiselle, Toussaint Delisle, chœur Saint Jean-Bte ; West Rutland ; Fred Gratton, Nap Léonard, Antoine Lanthier, la paroisse Canadienne-française ; West-Rutland ; Geo Lapierre, Eustache Cyr, Télesphore Marceau, Soc. Saint Jean-Baptiste ; Vergennes : S D Monat, Soc. Saint Jean-Baptiste ; Winooski : Dr J D Delisle, Le Marcotte, paroisse Saint François Xavier ; Isaie Demers, Jos Coté, Soc. Saint Jean-Baptiste ; Fair Haven ; Jos C Martineau, Adolphe Decelles, la paroisse Fair Haven.

Voici le programme de la convention :

I. Question scolaire

Ne devons-nous pas maintenir, même au prix de tous sacrifices, des écoles catholiques et françaises ? L'usage de la langue de nos ancêtres n'est-il pas considéré comme la colonne sur laquelle reposent la stabilité de l'édifice de notre nationalité, l'égide protectrice de la religion des Canadiens-français !

II. Naturalisation

Tout en préservant religieusement la langue française et notre esprit national, ne devons-nous pas à nous-mêmes, à notre famille, à notre race, à notre pays d'adoption, de nous unir sans nous y assimiler au corps américain par le moyen de la naturalisation ? Pour donner une réfutation pratique à ceux qui, par un zèle mal placé, pour leurs théories d'économie politique, insultent notre race, ne serait-il pas de notre devoir de contribuer au développement de la prospérité matérielle de la nation par l'acquisition d'une demeure permanente !

III. Sociétés de tempérance

Quels sont les avantages religieux, sociaux, matériels des sociétés canadiennes-françaises de tempérance, dont les membres seraient unis entre eux par le lien de la prière et de la bienfaisance mutuelle !

IV Sociétés Nationales de bienfaisance

Considérant que les Canadiens-français immigrés ont une mission providentielle à accomplir aux Etats-Unis, c'est-à-dire la propagation de la foi catholique, par l'apostolat de la langue française, ne serait-il pas de la plus haute importance que ces sociétés fussent plus intimement unies aux autorités ecclésiastiques, afin de travailler avec plus d'efficacité à l'avancement religieux des membres ; et reliées entre elles par un certain pacte de fédération nationale, pour s'entr'aider dans l'œuvre de notre élévation sociale et de notre bien-être matériel ! Ne serait-il pas praticable de former des agglomérations de sociétés et de les ériger légalement en compagnies d'assurance mutuelle, afin que, par ce moyen, nous puissions soustraire nos compatriotes chancelants dans la foi aux tentations que leur offrent les sociétés secrètes.

V. La presse

Vu la puissance presque illimitée de la presse et de l'influence bienfaisante que la presse canadienne-française surtout, exerce sur nos destinées nationales, n'est-il pas de notre intérêt d'aviser au moyen d'unir par les liens d'une même fraternité, et d'un intérêt commun les journaux canadiens-français des Etats-Unis et du Canada ?

VI. Question Riel

Que pensent les Canadiens des Etats-Unis et leur délégués ici présents au sujet de l'exécution de Régina ?

La convention approuve-t-elle l'idée déjà émise d'ouvrir une souscription pour élever un monument dédié à la mémoire de Louis D. Riel ? En cas de décision affirmative, quels sont ses plans ?

VII. Bureaux d'informations

Ne serait-il pas en notre pouvoir d'établir dans les principaux centres canadiens-français des bureaux d'informations pour aider les émigrants canadiens à surmonter les difficultés qu'ils n'éprouvent que trop souvent, à se procurer des occupations conformes à leurs aptitudes.

VIII. Liberté de culte

Vu que la constitution américaine accorde à tous les habitants de notre République le droit de servir Dieu selon le dictamen de sa conscience et considérant que cette faveur est refusée aux détenus des maisons de réforme de l'Ile Randall, N. Y., de Vergennes, etc., etc.

FÉLICITATIONS

Proposé par M. Gabriel Marchand, appuyé par le Dr Métivier, J. A. Vanier, D. Sainte-Marie, P. Bonvouloir, J. B. Laroche et autres, et adopté unanimement :

Que les Canadiens-français des Etats-Unis, avant de se livrer aux travaux importants qu'ils sont appelés à accomplir durant cette convention, profitent de la circonstance exceptionnelle de leur réunion en si grand nombre : 1o pour offrir à Son Eminence le cardinal Taschereau leurs respectueuses félicitations et leurs vœux les plus sincères à l'occasion du suprême honneur qui vient de lui être conféré par la Cour de Rome ;

Que cette marque d'insigne faveur de la part du Saint-Siège, en rejaillissant sur toute la province de Québec, est certainement de nature à nous réjouir et à nous énorgueillir, nous aussi, Canadiens et catholiques qui, quoique éloignés du sol natal, n'en avons pas moins conservé vivace et sacré le culte de la Religion et de la Patrie ;

Que nous sommes particulièrement heureux de ce que le choix du Souverain Pontife soit tombé sur un prélat aussi vénérable, aussi dévoué à ses compatriotes, aussi supérieur par ses hautes qualités intellectuelles et morales, aussi digne en tous points d'une telle distinction.

Résolu unanimement :

Que les Canadiens-Français des Etats-Unis, réunis en convention générale, avant de se livrer aux travaux importants qu'ils sont appelés à accomplir, durant ce congrès, profitent d'une circonstance aussi exceptionnelle pour présenter à Sa Grace Mgr Fabre, leurs félicitations empressées à l'occasion du grand honneur que le Saint Siège vient de lui conférer, en l'élevant à la dignité d'Archevêque au Canada. Que cette distinction magnifique est la juste récompense accordée par la Cour de Rome à un Saint Prélat qui n'a jamais cessé d'être patriote éclairé.

L'AFFAIRE RIEL

Sur proposition de M. le Major Edmond Mallet, de Washington, appuyé par le M. l'abbé Chagnon, curé de Champlain, N. Y.

Résolu :

Par les Canadiens-Français des Etats-Unis réunis en convention nationale les 22 et 23 juin, 1880, à Rutland, Vermont.

" Que l'un des buts principaux de nos conventions nationales est la protection des intérêts nationaux de nos compatriotes, quel que soit le pays qu'ils habitent ;

Qu'il est notoire et indéniable que depuis au delà de quinze ans, les droits et les intérêts des métis Français du Nord-Ouest, nos frères dans la foi et par le sang, ont été méconnus et sacrifiés ;

Que cette population infortunée a subi, de la part des autorités canadiennes, des persecutions et souffert les injustices les plus graves, allant dans certains cas, jusqu'à la spoliation arbitraire de leurs biens et à des attentats contre leur liberté et même contre leur vie.

Que ce sont ces persécutions, ces injustices qui ont surtout produit les troubles de 1869-70 1884-85.

Que dans la répression des soulèvements qui ont alors eu lieu, nos compatriotes de sang français ont été traités avec une partialité, une cruauté révoltante, et que ces mesures de répression ont abouti à l'emprisonnement de plus de cinquante d'entre eux et même à l'exécution capitale de leur chef, Louis Riel, tandis que les plus gravement impliqués ont bénéficié d'une impunité complete et ont même été recompensés.

Que tous ces faits incontestables constituent un révoltant déni de justice et un outrage à notre nationalité.

Qu'il est hors de doute que, depuis plusieurs années, le malheureux Louis Riel était atteint d'aliénation mentale par suite des persécutions auxquelles il a été soumis.

Que ce dérangement de ses facultés s'est manifesté jusqu'à l'évidence pendant la dernière période des troubles de 1884-85.

Que pour ces raisons il est du devoir de cette convention d'intervenir, et de déclarer qu'elle condamne et flétrit avec toute l'énergie possible, la conduite injuste et cruelle des autorités fédérales canadiennes contre nos compatriotes du Nord-Ouest et notamment le meurtre judiciaire de Louis Riel, accompli sur l'ordre des dites autorités canadiennes le 16 novembre 1885.

LA FÊTE NATIONALE

Voici de plus amples détails sur la célébration de la fête nationale dont nos lecteurs ont déjà eu un aperçu dans nos dépêches d'hier matin :

Sur le convoi qui transportait, mercredi soir, les délégues de Montréal à Rutland, on remarquait entre autres les officiers généraux de la société MM. J. H. Guimond, vice-président, E. Giard, T. Gauthier, trésorier, A. A. Gauthier, secrétaire, J. Versailles, commissaire ordonnateur, les représentants de toutes les sections de la Saint Jean-Baptiste de Montréal.

J. D. Vallée, président de la section Notre-Dame et M. Savignac, vice-président et le commissaire ordonnateur, W. Major.

Section Sainte-Brigide—M. l'abbé Dugas, chapelain ; O. Dupré, président.

Section Saint-Vincent de Paul—T. H. Robillard, président ; D. Globensky, vice-président.

Section Saint-Charles—M. Lapierre, président ; V. P. Dubuc, vice-président, et M. Côté, secretaire.

Saint Jean-Baptiste—O. Beaudin, président ; F. Hamelin, vice-président.

Hochelaga—Aug. Tétreau, représentant le président.

MM. Lefebvre, Christin, Maillet, Mainville, Contant, qui devaient prendre part au grand concert de Rutland, M. l'échevin Préfontaine, M. Lecavalier, ex-M. P. P., MM. Desmarteau, Chs. S. Champagne, Dupré, Curry, Bélan, S. E. Crevier, Germain, Dufresne, les musiciens de la bande l'Harmonie, les représentants du corps de police et de la brigade des pompiers de Montréal, tous en grande tenue, et les représentants des journaux français de Montréal.

Le train atteignit la gare de Rutland à 6.30 hrs du matin.

Deux mille personnes se pressaient sous la vaste gare de Rutland pour recevoir les Montréalais.

Les officiers de la société Saint Jean-Baptiste de Rutland, en grande tenue, attendaient l'arrivee du train.

La procession se forma vers neuf heures et demie au parc central et défila par les principales rues de la ville, dans l'ordre suivant :

En tête marchait M. Damase Guertin, commissaire-ordonnateur, accompagné des membres du comité, MM. Loiselle, J. Gamache, A. Lamoureux.

Venait ensuite un peloton d'hommes de police de Rutland, suivi de la jolie escouade de police de Montréal, sous la conduite des sergents Richard et Desjardins, et des pompiers, sous la direction de M. Beaulieu.

La tenue de nos hommes de police et de nos pompiers a été admirée.

La fanfare de Rutland venait en troisième lieu.

Une centaine de petits garçons de la paroisse, tous chamarrés de pavillons, français marchaient ensuite.

Les sociétés suivantes suivaient ce cortége, précédées de leurs drapeaux, et escortées par des fanfares :

Société LaFayette.....Brandon
" Saint-Jean-Baptiste....Fair Haven
Corps de musique de Vergennes.
Société Saint-Jean-Baptiste....Vergennes
" Saint-Joseph.....Rutland
" Tempérance.....West Rutland
Corps du musique de Winooski.
Société Saint-Jean-Baptiste.....Winooski
" Saint-Joseph.....Winooski
" Hibernienne.....Rutland
Sherman Band.
Société Saint-Joseph.....Burlington
" Saint Patrice.....West Rutland
" Saint-Joseph.....Whitehall
" Saint-Jean-Baptiste.....Whitehall
Doring's Band.
Société Saint Jean-Baptiste.....Troy

Ceux des délégués à la Convention qui n'étaient pas retournés à domicile, la veille, à la clôture de la convention, venaient après ces sociétés.

Les représentants de la société Saint-Jean-Baptiste de Montréal, précédés de la bande Harmonie, suivaient les délégués.

Les membres de la société Saint-Jean-Baptiste, de Rutland, escortaient les Montréalais. Tous portaient le costume de la société : habit et pantalon noir, ceinturon rouge, insigne sur la poitrine, chapeau noir à bord relevé d'un côté et fixé par une petite croix en argent, le tout surmonté d'une épaisse et longue plume blanche, donnant à ce couvre-chef, une similitude avec l'antique chapeau des Montagnards de Montréal.

Le cortège était fermé par plusieurs membres du clergé, les invités, le maire Kinsley et sa famille, et les membres du comité exécutif qui tous étaient en voiture.

La procession parcourut les rues Centre, Court, West, Cottage, Williams, Grove, Meadow, Convent, Forest, Union, Evelyn, West, Merchants' Row, Centre, Wales, Washington, Strong et s'arrêta au parc Harcourt.

Ces rues étaient décorées avec magnificence. Les résidences des principaux citoyens américains et canadiens étaient pavoisées de drapeaux français. D'immenses arcs de triomphe étaient dressés aux coins des principales rues, avec différentes légendes en français, telles que : "Soyons unis". "Soyons toujours Français." "Notre langue, notre religion." "Aide toi, le ciel t'aidera."

Environ huit mille personnes se pressaient sur les rues, pour voir défiler la procession.

La procession s'arrêta au parc Harcourt ou devait avoir lieu la messe.

L'autel était dressé en plein air.

M. l'abbé Caisse, de Saint-Albans, officiait, assisté de MM. les abbés Chagnon et Coathuel. Parmi les membres du clergé présents, on remarquait Mgr Goesbriant, évêque de Burlington, MM. les abbés Campeau, curé de Varennes ; Ethier, curé de Whitehall ; McLaughlin, curé de Brandon ; Barré, curé de Burlington ; Provost, curé de Bennington ; Herleidan et Sullivan, du collège Saint-Joseph de Burlington ; et Audet, de Winooski.

Le chœur de l'église de Rutland, sous la direction de M. Delisle, chanta la messe du second ton, harmonisée. M. le professeur Bondy, de Glens-Fall, tenait l'orgue.

Au commencement de la cérémonie, l'assemblée chanta en chœur le cantique : "Nous vous invoquons tous."

Mgr Goesbriand prit la parole et dit qu'il ne pouvait mieux commencer ses remarques que par ces paroles : "Sit nomen Domini benedictum."

Puis le prédicateur exhorta ses auditeurs à l'amour de Marie.

Il exprima son bonheur de pouvoir les bénir avec leurs parents et leurs enfants, et leur dit combien il était heureux de voir autour de lui, évêque catholique, tant d'enfants de l'Eglise, aussi des enfants du Canada, qui a donné tant de saints à l'Eglise.

Sa Grandeur fit l'histoire des progrès du catholicisme aux Etats-Unis. Il dit que si plusieurs des premiers immigrants canadiens-français ont oublié la langue du pays c'est qu'alors ils ne voyaient le prêtre que très rarement. Aujourd'hui, les prêtres leur parlent le français et depuis l'arrivée du Révd. Père Mignault en 1850, qui ne parlait que français, le danger est disparu. Une autre raison, c'est qu'un certain nombre venaient ici pour cacher leur déshonneur du Canada ; qu'ils sachent que Dieu est aussi de ce côté-ci de la 45ème ligne.

Une troisième raison de la perte de leur langue, c'était l'instabilité de leur position. Il n'y avait pas d'église autour de laquelle ils pouvaient se grouper.

Aujourd'hui les clochers s'élèvent dans la plupart des Etats Américains ; le danger est disparu de ce côté aussi.

Il conseille aux nouveaux immigrants de ne jamais se fixer loin des églises parceque leur nationalité serait perdue.

"Visiteurs du Canada, ajoute le prédicateur, lorsque vous serez retournés au pays, dites aux Canadiens-Français de là-bas, que vos compatriotes d'ici aiment toujours leur pays et que leur devise est toujours "Aime Dieu et va ton chemin." Dites leur qu'ils désirent faire honneur à leur nationalité."

Il exhorte ensuite les Canadiens des Etats-Unis à rester bons chrétiens.

Il cite l'ensemble du peuple canadien qui doit son bonheur à sa foi et à son attachement à ses prêtres.

Il fait le tableau du bonheur de la famille catholique. Il félicite les délégués d'avoir adopté des résolutions de félicitations pour Mgr Gibbons, nommé archevêque, parce que c'est un grand honneur pour les Etats-Unis ; pour Mgr Fabre, qui jouit d'une si grande estime aux Etats-Unis ; pour le cardinal Taschereau dont la nomination est un honneur qui se reflète sur l'Eglise du Canada toute entière, sur la nation canadienne-française et sur tout le continent américain.

Mgr Goesbriand termine son allocution par ces paroles :

"Croyez-vous en Dieu, le Père créateur....?" Oui, répondit la foule d'une seule voix.

"Croyez-vous en Jesus-Christ, son fils unique....?" Oui.

"Croyez-vous au Saint Esprit....?" Oui.

"Croyez-vous en la sainte église catholique, apostolique et romaine ?"—Oui.

"Croyez-vous en la vie éternelle et au bonheur du Ciel ?"—Oui.

Le spectacle de ces milliers de Canadiens-Français affirmant d'une même voix les grandes vérités de leur foi a produit un effet saisissant.

A la fin de la messe, M. l'abbé Sullivan fit une brillante allocution en anglais.

Jamais, dit-il, plus beau spectacle ne s'était présenté que celui-ci de tout un peuple uni se vouer sous l'œil de Dieu au culte chrétien. Il était beau de voir tous ces enfants de la France catholique unis aux pieds des autels, sous l'immense voute des cieux.

Au lieu de dire : "Avant tout, nous sommes Canadiens," disons, "Avant tout, nous sommes catholiques."

Il termine en exhortant les Canadiens-Français à rester fidèles à leur foi.

Après l'office divin, la foule se rendit autour de l'estrade principale du parc pour entendre les orateurs du jour.

On remarquait sur l'estrade, M. le Major Mallette, président de la convention, M. Ouimet, président de la Saint Jean-Baptiste de Montréal, l'honorable F X Trudel, M. le juge De Montigny, MM. l'abbé Chagnon, M. Desmarais, F X Perreault, Dr Blondy, et plusieurs délégués des sociétés étrangères.

M. Bélanger, journaliste, dit en substance : Tous les canadiens de la grande république peuvent dire en ce jour de fête nationale : "Vive le Canada, vive les Etats-Unis, vive la France ; vive le Canada parceque c'est le sol de nos pères. Vive les Etats-Unis parceque c'est notre patrie d'adoption Vive la France parceque c'est notre Mere Patrie, parcequ'elle a prodigué son sang le plus noble et le plus généreux pour le Canada et les Etats-Unis.

M. Beddigton, jeune avocat de Rutland succéda à M. Bélanger.

Il parla en anglais et dit : Le 24 juin est devenu presqu'un jour de fête pour les Américains, car plus ils connaissent les Canadiens plus ils les estiment. Les Etats-Unis sont ouverts au monde entier, mais nous aimerions à recevoir plus souvent des citoyens aussi intègres, aussi intelligents et aussi soumis aux lois du pays que des Canadiens-Français qui habitent les Etats-Unis.

M. F. X. Perreault, délégué de Montréal : je vous présente les saluts de tous vos compatriotes du Canada. Vos frères sont fiers de vous ! Vos concitoyens américains sont fiers de vous ! L'on reconnait que vous êtes des travailleurs intelligents, capables et des citoyens soumis et dociles. Continuez dans cette voie et avant longtemps votre situation politique sera la meilleure de toutes les nationalités de l'Union (Appl.)

M. Desmarais, avocat, de Saint-Hyacinthe dit :

Je me demandais, ce matin, en voyant cette magnifique démonstration, si vraiment j'étais en pays étranger. Je me croyais dans l'une de nos belles campagnes du Canada. Les chants canadiens, ces étendards de la patrie me rappelaient la patrie absente.

A vous, Canadiens, de continuer à donner à nos fêtes le cachet national qui distingue les fêtes du Canada. Aimez toujours votre patrie ! N'oubliez jamais votre langue et votre religion. Restons fidèles au clergé ! c'est lui qui nous a protégé, nous a enseigné nos devoirs et nous a fait conquérir nos droits.

Le clergé canadien des Etats-Unis est digne du vieux clergé du pays natal. Instruisons-nous, allons puiser dans les écoles une éducation honnête et chrétienne. Lisons les journaux, suivons les mouvements politiques ! Observons et profitons de l'exemple qui nous est donné, Canadiens des Etats-Unis, soyez loyaux au drapeau étoilé, mais vénérez toujours le glorieux tricolore. Vous êtes les disciples de l'un et de l'autre.

M. l'abbé F. X. Chagnon, fut ensuite appelé par la foule. Il dit en résumé : cette convention restera comme l'une des plus belles pages de l'histoire des Canadiens aux Etats-Unis. Il ne faut pas seulement se reunir une fois par an et n'être patriote que ce jour-là, non, un canadien doit être patriote tous les jours de sa vie.

Après les discours, eut lieu le grand concours musical entre les corps de musique qui avaient pris part à la procession. La fanfare l'Harmonie fut appelée la première. Elle joua l'ouverture : "Jeanne Maillotte" et une fantaisie "Les fleurs de mai."

Les applaudissemenss qui accueillirent ces deux morceaux, semblent avoir jeté un froid parmi les concurrents. Ils déclinèrent l'honneur de concourrir, et le prix, (une bourse de $100) fut présenté à M. Hardy, directeur de l'Harmonie.

Dans la soirée, un concert eut lieu dans la vaste salle du rond à patiner. Le programme a été bien exécuté avec les modifications nécessitées par une grave indisposition de M. F. Lefebvre.

La maladie empêcha Mr. Lefebvre de paraître sur la scène.

MM. Maillet, Mainville, Trudel, Birtz et Christin, s'acquittèrent à merveille de la partie qui leur était imposée. Les morceaux exécutés par le pianiste Contant furent très bien goûtés de l'auditoire.

Mr. Marié qu'on avait prié de se faire entendre dans ce concert, quoique pris à l'improviste, chanta une charmante tyrolienne, qui fut demandée avec enthousiasme trois ou quatre fois.

La fanfare l'Harmonie recueillit encore de nouveaux lauriers à cette soirée. Mr. Maggio exécuta avec grand succès un morceau de piccolo.

Un auditoire nombreux canadien-français et américain assistait à ce concert.

Somme toute, la célébration a été un succès pour nos compatriotes des Etats-Unis, l'organisation laissait à désirer sur certains points, mais il faut se rappeler que les Canadiens-Français de Rutland font leur première grande démonstration et que d'autres moins novices ont quelquefois eu moins de succès qu'eux.

Les excursionnistes de Montréal quittèrent Rutland vers 12.40 a.m., hier matin, et arrivèrent à Montréal vers 8.30 a.m.

Disons maintenant quelques mots de la petite ville de Rutland.

Rutland est située au confluent des rivières East et Atter, dans un vallon auquel la chaîne des montagnes Vertes et celles de Taconiques servent de ceinture.

La fondation de Rutland date de 1761 ; elle eut lieu à la suite d'une concession de terre faite à John Murray.

Son incorporation par acte législatif date du 15 novembre 1847. La population est aujourd'hui de 18,000 âmes.

La ville est traversée par trois lignes de chemins de fer. Elle est célèbre par ses manufactures, ses fonderies, scieries, et surtout par ses magnifiques carrières de marbre. Le marbre qu'on en extrait peut être comparé au marbre d'Italie. On remarque aussi à Rutland un aqueduc dont la tête est à une hauteur de 181 pieds, une banque d'Etat, trois banques nationales et un bon nombre d'hôtels, qui ne laissent rien à désirer.

Quelques uns des avantages DES CELEBRES

AMERS INDIGENES,

LE POPULAIRE TONIQUE STOMACHIQUE.

1er Avantage—Les "Amers Indigènes" sont à la portée de toutes les bourses. Le pauvre peut en faire usage, et le riche ne peut pas les remplacer avec son argent. Avec un paquet de 25cts. on prépare 3 ou 4 grandes bouteilles d'Amers de trois demi-ards.

2e Avantage—Les "Amers Indigènes" ne contiennent aucun minéral, mais seulement des plantes de nos campagnes, comme le houblon, pissenlit, rhubarbe, et quinze autres plantes les plus populaires.

3e Avantage—On peut en prendre à volonté sans aucun danger

4e Avantage—Les "Amers Indigènes" agissent sur les intestins, et sont un puissant purificateur du sang.

5e Avantage—Pour ouvrir l'appétit, et aider la digestion, les "Amers Indigènes" sont sans égal.

LOTERIE NATIONALE

DE—

M. LE CURE A. LABELLE

VALEURS DES LOTS

Première série - - - $50,000.00
GROS LOT - - - $10,000.00
Deuxième série - - - $10,000.00
GROS LOT - - - $2,500.00

GRAND TIRAGE FINAL

—DES—

LOTS

DE CETTE LOTERIE

Le 11 AOUT prochain

Les Gros Lots seront tirés

Hatez-vous d'acheter vos Billets

COUT DU BILLET

Première série - - - $1.00
Deuxième série - - - 25 cts

Pour obtenir des billets, s'adresser soit en personne, soit par lettres enregistrées, au secrétaire S. E. LEFEBVRE, No, 19 rue St Jacques.

Envoyez 5 cts pour port et enregistrement de l'envoi des billets. (Etats-Unis 8 cents)

Pour garnir les Maisons,

Nous venons de recevoir un assortiment de

TAPIS de BRUXELLES

—AT DE—

TAPISSERIE

Voyez-les avant d'acheter.

Harris & Campbell,

RUE O'CONNOR.

FONDE EN 1837

OUTRE AUX A CIMENT ET A CHAUX DE HULL

Le soussigné attire l'attention des entrepreneurs et des autres intéressés sur les merites du

CIMENT DE HULL

et son adaptation pour les travaux de maçonnerie exposés à subir l'influence de l'eau. Le soussigné peut fournir les certificats des ingénieurs et des entrepreneurs les plus éminents. La manière de s'en servir est donnée sur chaque baril.

Bardeaux de Pin a vendre a bon marché

Les commandes par le télégraphe ou autrement sont remplies promptement.

C. B. WRIGHT, Hull, P.Q

VENANT D'ETRE REÇUES

10,000

ROULEAUX DE TAPISSERIES

De tous genres et de tous prix.

Aussi, assortiment complet et varié de

Peintures, Huile, Mastic,

Et tous les articles qui d'ordinaire font partie d'un magasin de ce genre.

Tous les ouvrages sont exécutés sous la surveillance même de M. Philibert.

Une visite est sollicitée.

G. PHILIBERT

PEINTRE.

208 RUE DALHOUSIE, OTTAWA.

PORTRAITS

GRANDE REDUCTION

Photographies grandeur

CABINET

$2.00 par doz.

CHEZ

Dorion & Delorme

140 Rue Sparks et 569 Rue Sussex

Coin de la rue Rideau.

OTTAWA.

P. S.—Satisfaction garantie.

Tapis, Tapis, Etc

MAISON DE TAPIS

D'OTTAWA.

Ayant le plus grand assortiment, les meilleurs valeurs, et les plus bas prix en fait de

Tapis, Prelarts, Rideaux,

Corniches, Pôles, Garniture et Meubles de toute sorte.

à la

MAISON DE TAPIS D'OTTAWA

148 Rue SPARKS.

SHOOLBRED et Cie.

Ottawa.

CHEMIN DE FER

"CANADA ATLANTIC"

LA

VOIE LA PLUS COURTE

ENTRE

OTTAWA ET MONTREAL

Et tous les points à l'est.

4 CONVOIS A PASSAGERS 4

Tous Les Jours

AVEC

CHARS PULLMAN.

Raccordement à la gare Bonaventure, de Montréal, avec le chemin de fer Grand Tronc, Vermont Central, et les trains du chemin de fer Delaware et Hudson, dont les lignes s'étendent jusqu'aux Provinces maritimes, et aux villes de Nouvelle Angleterre, Troy, Albany et New-York.

A partir du 29 Juin 1885, les trains circuleront comme suit :

Partant d'Ottawa.	Arr. à Montréal.
8.00 a.m.	11.30 a.m.
4.50 p.m.	8.20 p.m.
Part de Montréal.	**Arr. à Ottawa**
8.45 a.m.	12.20 p.m.
4.30 p.m.	8.20 p.m.

Tous les convois à passagers se rendent directement à Montréal, sans changement de char ni de locomotive et indépendamment de tous les autres trains du Grand Tronc.

Les trains quittant Ottawa à 8 heures du matin se raccordent au Coteau avec le train direct pour Toronto et toutes les stations intermédiaires qui arrive à Toronto à 10 heures du soir.

Le train partant de Montréal à 8.45 du matin se raccorde avec l'express de nuit venant de Boston et New-York viâ Springfield, quittant Boston viâ Lowell à 7.00 p.m., viâ Fichburg à 6.00 p.m. et New-York à 4.30 p.m., arrivant à Montréal à 8.25 du matin.

CHEMIN DE PREMIERE CLASSE

ET RAILS NEUFS EN ACIER

Les passagers pour le Sud et l'est changent de chars à la gare Bonaventure à Montréal où leur bagage est transféré sans frais extra et sans que le passager ait à s'en occuper.

Le bagage est chéqué pour n'importe quel endroit.

Les billets et tout autre renseignement peuvent être obtenus aux bureaux du Grand Tronc, rue Sparks, et au dépôt des billets, rue Elgin.

Le départ et l'arrivée des trains sont réglés d'après l'heure du 75ème méridien.

D. O LINSLEY,
Géran

A. G. PEDEN,
Agent gén. des passagers.

Ottawa 27 août 1884.